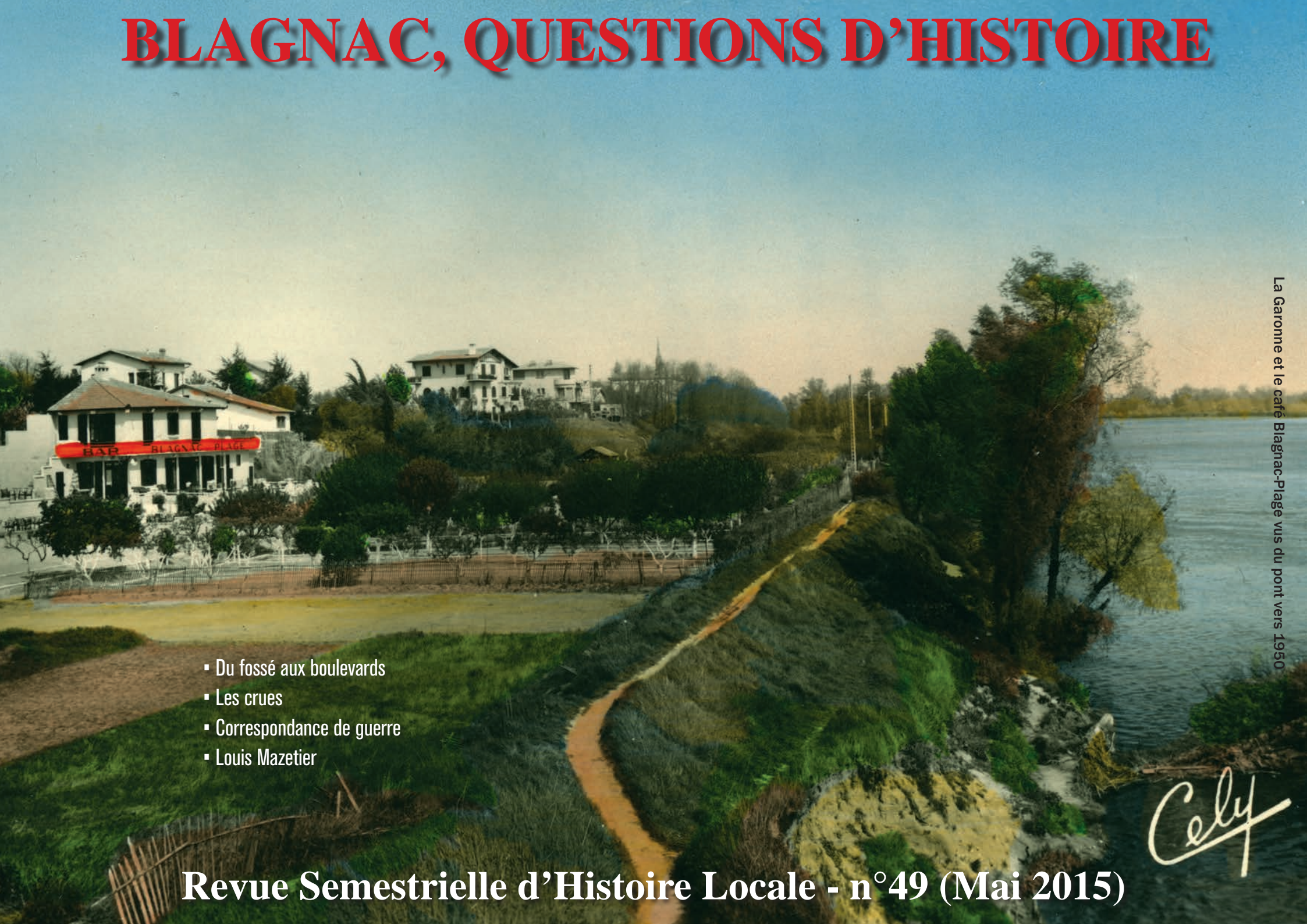


BLAGNAC, QUESTIONS D'HISTOIRE



- Du fossé aux boulevards
- Les crues
- Correspondance de guerre
- Louis Mazetier

Revue Semestrielle d'Histoire Locale - n°49 (Mai 2015)

Cely

Les crues de la Garonne à Blagnac

Trois siècles d'inondations à Blagnac

Les crues au XVIII^e siècle :

Juin 1712 - Septembre 1727 - Mars 1762 - Septembre 1772 - Janvier 1784 - Août 1792

Lors de ces différentes crues, les dégâts sont importants :

Le moulin à nef du Baron est détruit deux fois, les bornes des ramiers sont emportées plusieurs fois, les chaussées, les tertres et turcies (levées de terre) pour délimiter l'enclos des ramiers sont arrachés...

Le consul A. Laporte se noie.

Les crues au XIX^e siècle :

Juillet 1804 - Mai 1827 - Mai 1835 - Juin 1855 - 22 et 23 Juin 1875 - Février 1879 - Juillet 1897

P. Lagarde, brassier blagnacais est « submergé » et son corps est retrouvé quatre jours après.

La digue des ramiers à la petite Mathe est emportée, les ramiers sont envahis et ravinés, les Quinze-Sols dévastés.

À Toulouse, le pont Saint-Pierre est emporté et vient s'échouer dans les vignes du Cassefourcat, aux Quinze-Sols.

Les crues au XX^e siècle :

Mai 1905 - Mars 1930 - Février 1952 - Mai 1977

Les dégâts sont bien moindres même si la rue du Moulin et le quartier du Port sont à nouveau inondés.

Des secours sont attribués aux Blagnacais : collectes, dons du conseil municipal...

Les crues au XXI^e siècle :

Juin 2000 - Janvier 2014



▲
Ruines près du moulin de Blagnac
(CPA collection BHM)

22 et 23 juin 1875 : la crue millénaire

Une pluie tombe pendant soixante heures en continu après vingt jours de précipitations abondantes qui avaient saturé le sol.

La Garonne s'écoule à 8,40 mètres à l'échelle des crues du Pont Neuf.

À Blagnac les marques gravées dans la descente du Ramier et à l'angle de la rue du Moulin et du chemin des Ramiers témoignent de la hauteur de l'eau.

Heureusement, les Blagnacais, habitués depuis des siècles aux colères du fleuve, avaient construit leurs maisons sur la première terrasse de la Garonne, hors de la portée de la fureur des eaux. Seuls le moulin, l'abattoir et les maisons des bateliers et des pêcheurs de sable étaient voisines du fleuve.

Toutes ces maisons furent détruites : 23 au total ; elles se situaient au Port de Blagnac (actuelle rue du Bac) et le long du canal du moulin (actuelle rue du Moulin).

Les bateliers du Port de Blagnac se distinguèrent particulièrement dans les opérations de sauvetage.

Heureusement, la crue qui fit plus de cinq cents victimes tout le long du fleuve n'en fit aucune à Blagnac ; mais neuf corps furent retrouvés dans les Ramiers et les Quinze-Sols dans les jours qui suivirent la décrue.

Par contre, les eaux ravagèrent les riches terres agricoles, emportant les récoltes, ravinant les sols et déposant des quantités impressionnantes de sable et galets. Le Ramier était envahi d'épaves de toute sorte : énormes troncs d'arbres, mobilier, matelas, ustensiles de ménage, barriques, planchers et même plusieurs caisses de poudre emportées par les eaux depuis la Poudrerie du Ramier du Château de Toulouse, les restes des deux ponts emportés à Toulouse, ainsi que l'épave du dragueur le « Jupiter ».

La solidarité s'est exprimée par un versement de 269 230 francs (or) aux sinistrés de Blagnac pour la perte de leurs maisons et de leurs biens.

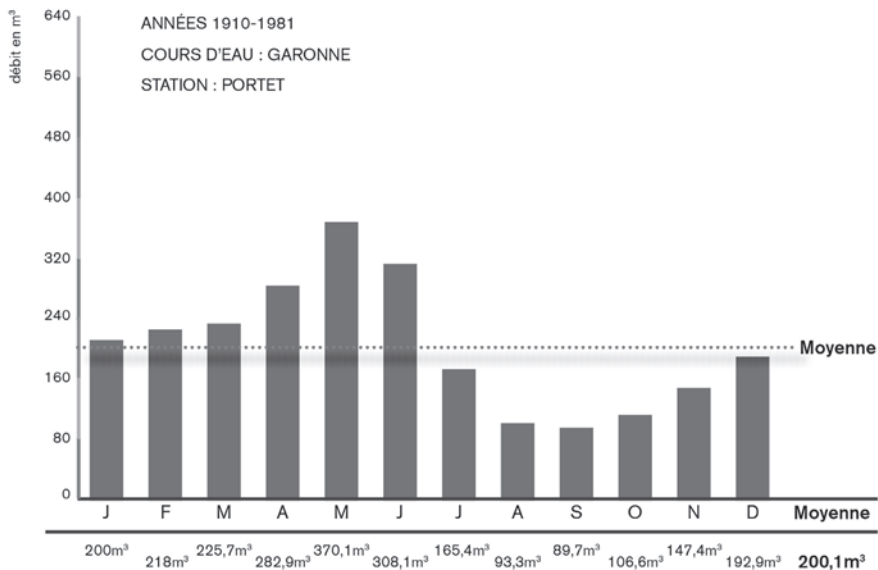


La crue millénaire dans la rue du Moulin (CPA collection BHM) ▲

Crue de la Garonne en janvier 2014 (CPA collection BHM) ▼

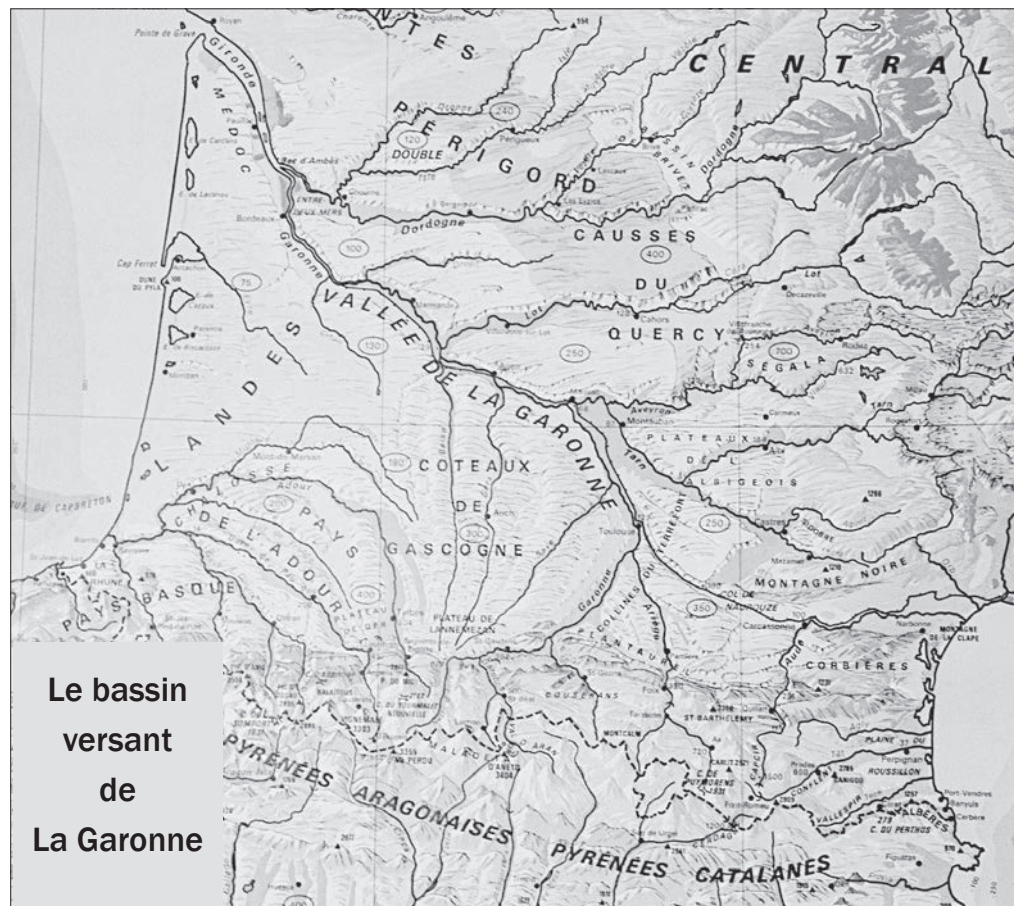


Débits moyens mensuels du fleuve en amont de Blagnac ▼



Débit : Volume d'eau écoulé en une seconde en un endroit du cours d'eau. Il s'exprime en mètres cubes par seconde (m³/s)

Régime : Variation annuelle du débit d'un fleuve



Le bassin versant de La Garonne

Le bassin versant de la Garonne jusqu'à Toulouse est constitué d'affluents essentiellement montagnards :

Les rivières pyrénéennes convergent vers Toulouse et apportent un débit relativement soutenu au fleuve ; c'est un régime nivo-glaciaire renforcé, au printemps, par les pluies d'origine océanique.

Lorsque il y a simultanément la fonte des neiges et une période longue de pluies océaniques, il y a débordement du fleuve et donc inondation du lit majeur du fleuve.

Cela se produit surtout au printemps.

Mesures de protection

La Ripisylve

Le lit mineur du fleuve est bordé d'une végétation arbustive composée de saules, frênes, peupliers, sureaux... Les arbres de la ripisylve peuvent résister à plusieurs heures d'immersion pendant l'inondation et canalisent le courant impétueux de la Garonne lors de la crue.



L'endiguement de Blagnac : de la levée de terre au béton armé

Si nos aïeux blagnacais n'eurent guère à souffrir physiquement des colères du fleuve, il leur fallut par contre mener un combat incessant pour protéger les riches terres d'alluvions que la Garonne, dans sa tendance à déporter son cours vers la droite, abandonnait sur sa rive gauche.



Tous les moyens furent bons : traînées, turcies, épis dans le fleuve ; hélas sans grand succès !

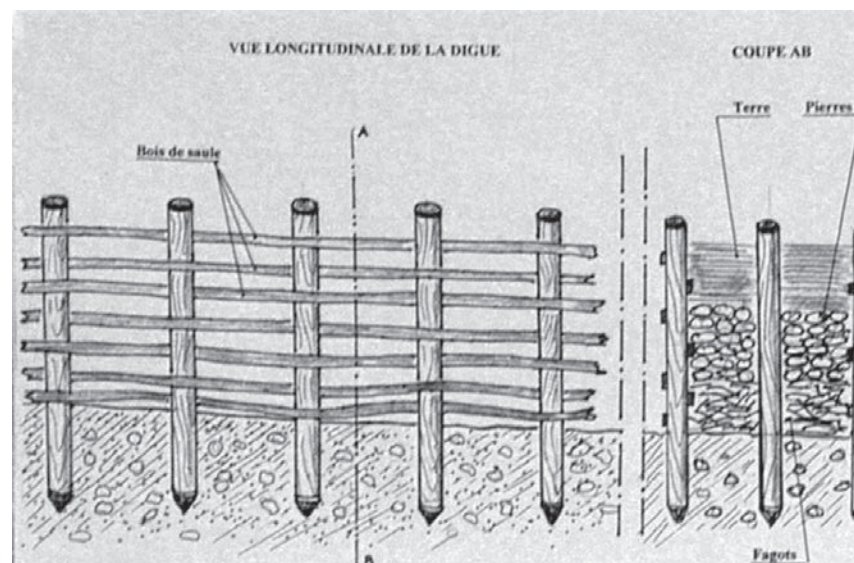
La Garonne, à chaque crue, emportait tout ou partie des travaux entrepris.

Les archives sont une longue litanie de ces travaux.

29 avril 1804 - Pierre Galinat, constructeur de digues, habitant de Blagnac

« Devis estimatif des digues et réparations d'iceles qui doivent être faites pour garantir les îlots et autres propriétés communales de Blagnac... »

Je soussigné Pierre Galinat, constructeur de digues, habitant de la commune de Blagnac, d'après l'invitation qui nous a été faite par Mr Toulouse, adjoint au maire de laditte Commune, à l'effet de vérifier et constater par un devis estimatif les réparations et addictions nécessaires pour la conservation des dittes îles et autres propriétés communales, et après avoir vérifié l'état actuel du tertre qui borde la rive de Garonne, j'ai reconnu que le terrain est très mouvant et qu'il croulle par l'effet de flottage des eaux. En conséquence, il est nécessaire qu'il soit fait les réparations et addictions suivantes, et dans la saison la plus convenable qui est au commencement de l'hiver attendu que les eaux sont dans leur plus bas niveau.



1846 : Construction du mur Lavigne

À l'initiative de Bertrand Lavigne, adjoint au maire, il est décidé de construire une digue en béton de la maison Galinat jusqu'à l'entrée de la petite Mathe (environ 500 mètres). Les travaux seront financés par les propriétaires des ramiers : deux francs par méseillade (1400 m²) de ramiers et deux jours de travail.

1857 : sœur Hildegarde, supérieure du couvent des Trappistines

Sœur Hildegarde, supérieure du couvent des Trappistines, ayant pu apprécier l'efficacité du mur Lavigne, demande et obtient l'autorisation de construire un mur de 2,50 m de haut pour protéger les terres basses du couvent.

Ce mur va du pont de Blagnac jusqu'au pont du moulin ; les vestiges de ce mur étaient encore visibles récemment.



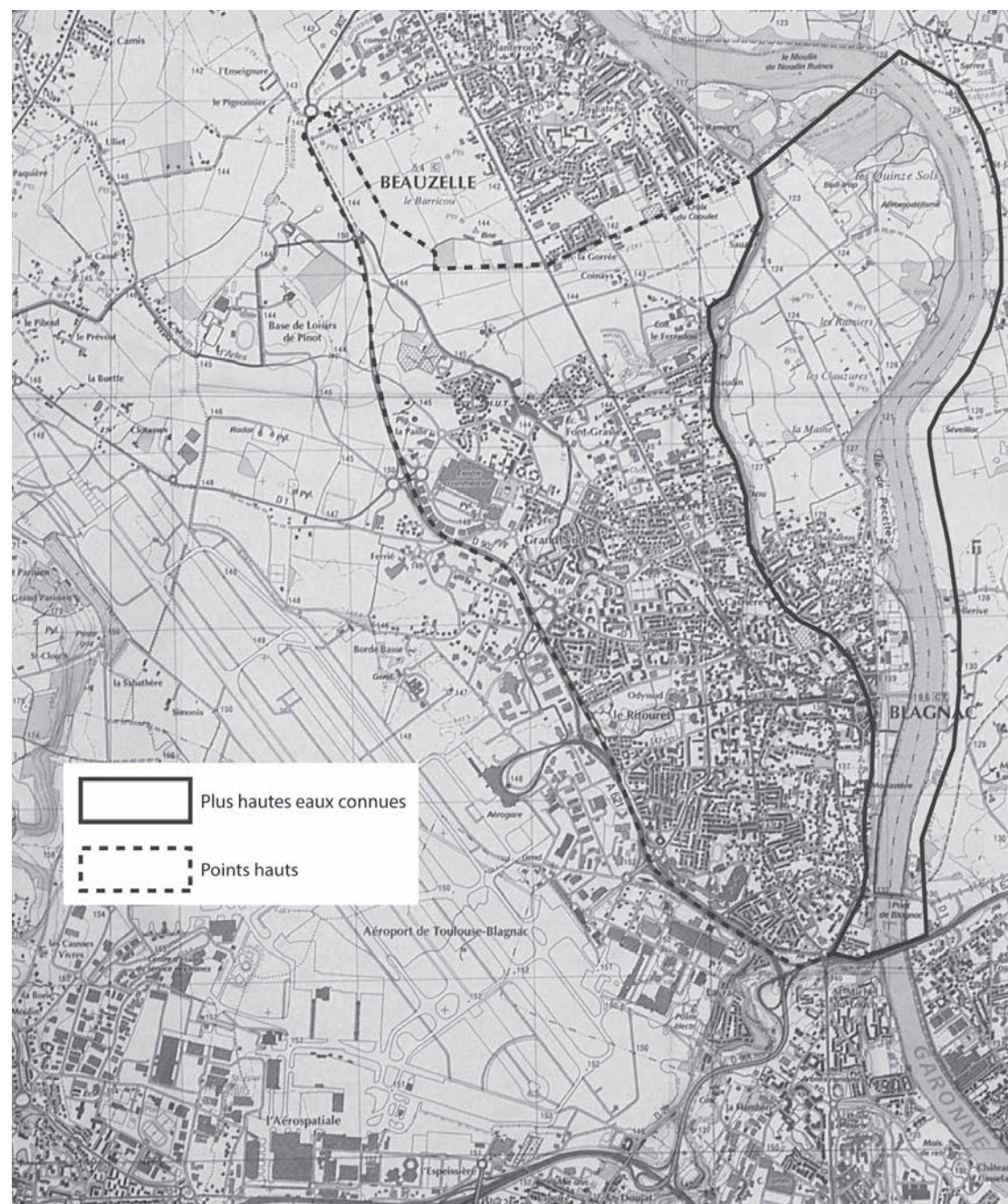
Les enjeux actuels

La surface inondable à Blagnac représente plus de 300 ha, sur une surface communale de 1 688 ha et concerne au maximum 2 000 habitants de la commune.

Même si, depuis les origines, l'habitat s'est développé sur la première terrasse de la Garonne à l'abri des inondations, l'urbanisation galopante récente s'est poursuivie dans des zones à risque ;

Ces zones inondables sont :

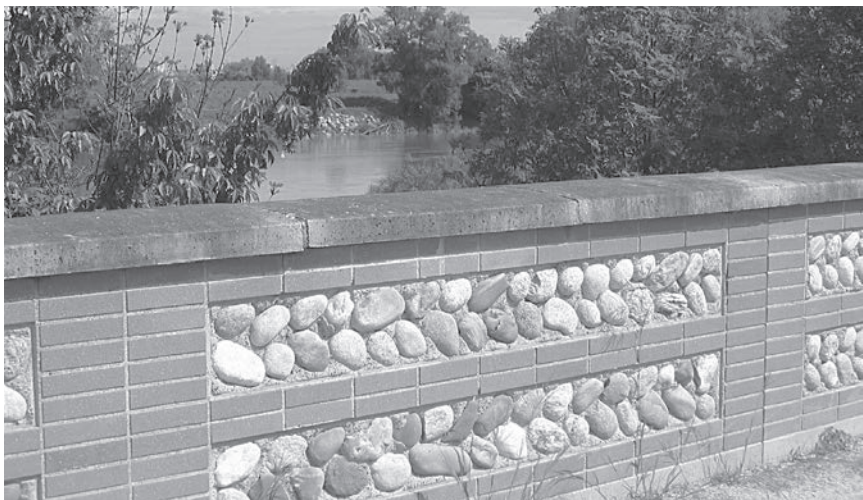
- Les bords du Touch et de Garonne sud ;
- un secteur aux abords de la Garonne plus au Nord, contenant de nombreux enjeux collectifs : parcs, stades, piscine, boulodrome, locaux associatifs, services municipaux, d'entretien... ;
- Un triangle urbain de type habitat, avec, à l'extrême sud une maison de retraite, une école et un centre aéré au nord ;
- Les terres agricoles des Quinze-Sols sont, elles aussi, inondables ainsi qu'une aire de gens du voyage et la station de dépollution des eaux.



La digue rehaussée

Lors de la crue de 1977, la digue actuelle s'est avérée défaillante et les installations (piscine, stade, ramier) qu'elle était censée protéger ont été inondées.

Cette digue est rehaussée en 2005 de 25 cm au-dessus du niveau de la crue centennale, assurant ainsi une meilleure protection des quartiers urbanisés.



◀ ▶
Digue rehaussée -
détails (collection
BHM)



◀
Digue rehaussée au
niveau de la piscine
(collection BHM)



La digue a été étendue au quartier urbanisé des Prés et reconstruite dans les parties précédemment faibles.

Plan de prévention des risques majeurs naturels (PPRN)

En 2001 le préfet de la Haute-Garonne a prescrit par arrêté un plan de prévention des risques majeurs naturels (PPRN) qui interdit ou réglemente les utilisations et occupations du sol dans les zones concernées par les risques.

Le PPRN doit être annexé au plan local d'urbanisme et est opposable aux demandes de permis de construire.

Plan communal de sauvegarde contre l'inondation

Celui-ci prévoit les mesures à prendre pour protéger la population en cas de catastrophe.

Le service d'annonce des crues gère les stations de mesures, fournissant des informations sur les débits et hauteurs d'eau observés.

Selon les valeurs atteintes par l'eau et en fonction des seuils préalablement établis par rapport à l'échelle hydrométrique du Pont-Neuf à Toulouse, le service d'annonce des crues active une montée en puissance de l'alerte.

SYNOPTIQUE DES OPÉRATIONS					
Remarques	Débit à Portet en m ³ /s	PONT NEUF		PIGE DE BLAGNAC Cote en m	ACTIONS PRINCIPALES
		Altitude N.G.F. m	Code m		
Niveau moyen	200	131,95	0,00		
		132,35	0,40		
État de vigilance		133,35	1,40		Mise en veille de la cellule de crise
Pré-alerte		133,35	2,00		Information des services
Alerte		134,45	2,50	2,80	Mise en place de la cellule de crise
		134,75	2,80	3,40	Installation des pompes
		134,75	3,00	3,80	Fermeture des vannes
		134,95	3,40	4,60	Fermeture de la zone des Quinze-Sols

Altitude NGF : altitude d'après le nivellement général de la France, c'est-à-dire d'un réseau de repères altimétriques sur le territoire français.

Pige : longueur conventionnelle employée comme étalon, outil donnant cette mesure. Les stades successifs consistent (cf. schéma) à mettre en état de :

- VIGILANCE à 1,40 m au Pont-Neuf
- PRÉALERTE à 2 m au Pont-Neuf
- ALERTE à 2,50 m au Pont-Neuf, 2,80m à Blagnac

Le délai entre le message envoyé par le service d'annonce des crues et la hauteur réellement constatée au Pont-Neuf est de 6 à 8 heures.

Les actions qui doivent être entreprises lors de l'annonce d'alerte consistent en :

- la fermeture des vannes d'alimentation d'eau depuis la Garonne pour éviter l'inondation des ramiers par remontée de l'eau...
- l'installation de pompes pour rejeter l'eau répandue dans les zones inondées vers le fleuve.
- la fermeture de la zone inondée des Quinze-Sols pour couper la circulation venant de Beauzelle ou de Blagnac.

Ainsi la communauté blagnacaise tente de se mettre à l'abri des inondations, d'en limiter les conséquences et d'en maîtriser ses effets.

►
Les réflexes qui sauvent



Fermer portes, fenêtres, aérations



Garder son calme



Couper l'électricité et le gaz



Respecter les consignes (qualité de l'eau potable, désinfection)



Monter à l'étage
(eau potable, vivres, papiers d'identité, radio à piles, lampes de poche, vêtements de rechange, médicaments)



Mettre les produits toxiques à l'abri de l'eau



Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte



Écouter la radio et respecter les consignes des autorités



Garer les véhicules



Attendre les consignes des autorités ou le signal de fin d'alerte (sirène)

Où s'informer ?

Mairie de Blagnac : Tél. 05 617 71 72 00

www.mairie-blagnac.fr

Radio Altitude FM : 93.5



Ne pas se rendre dans les zones inondées



Ne pas aller chercher les enfants à l'école
(l'école s'occupe d'eux)



Ne pas prendre l'ascenseur



Ne pas téléphoner
(le téléphone doit rester branché mais éviter d'appeler, le réseau doit être disponible pour les secours)



BIBLIOGRAPHIE

- Revue n° 19 : Blagnac, Questions d'Histoire
Blagnac et la Garonne 1875 - Que d'eau, que d'eau !
- Exposition sur la Garonne et Blagnac
22 et 23 Juin 1875
Les crues
Le régime de la Garonne
Les digues : de la levée de terre au béton armé
- www.mairie-blagnac.fr
Sécurité
Prévention des risques majeurs
Plan communal de sauvegarde de la ville de Blagnac
- Photos :
Membres de Blagnac Histoire et Mémoire

 Monique Lanaspèze